



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 04 MARS 2025  
CONVOCAION EN DATE DU 26 FEVRIER 2025

DELIBERATION N° 04/02/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, M. BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme. STIEVENARD Karine, M. LAKOMY Laurent donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes TRIOUX Annick, PLAYE Maryse, GALAND Mélanie

Membres absents : M. PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

**OBJET : Renouvellement de la convention partenariale pour la mise en place d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.).**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales particulièrement l'article L2122-24 relatif aux pouvoirs de Police du Maire ;

Vu le Code de la sécurité intérieure particulièrement l'article L.132-7 ;

Vu la convention CISPD 2020-2022/ V-3 du 01/10/2020 ;

Considérant le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance des communes d'Abscon, Douchy-les-Mines, Escaudain, Louches, Haveluy et de Wavrechain-sous-Denain ;

Considérant la convention entre ces 6 communes pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2025 ;

Considérant la nécessité de poursuivre ce partenariat au-delà de cette échéance ;

Vu le projet de convention ci-annexé ;

Il est proposé au conseil municipal la signature de cette convention.

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention partenariale du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et à prendre les engagements financiers et juridiques afférents à ce service public.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent (pouvoir remis à Mme. SCHUTT Sylvie), VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme. MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme. MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



La Secrétaire de séance,

*Stievenard*

STIEVENARD Karine.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20250304-04\_02\_2025-DE

Date d'affichage : 10/03/2024

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

